29...GO!

N° 39

Mémorial OPEX

Massacre de Penguerrec

Saint-Michel 2019

Maquis Coat-Mallouen

Les Compagnons de la Libération

MÉMORIAL OPEX

Le dixième Haut lieu de la mémoire nationale a été inauguré le 11 novembre. Au cœur du parc André-Citroën, à Paris, le monument aux morts pour la France en opérations extérieures témoigne de la reconnaissance de la Nation envers le sacrifice ultime des combattants engagés depuis 1963 sur les différents théâtres.

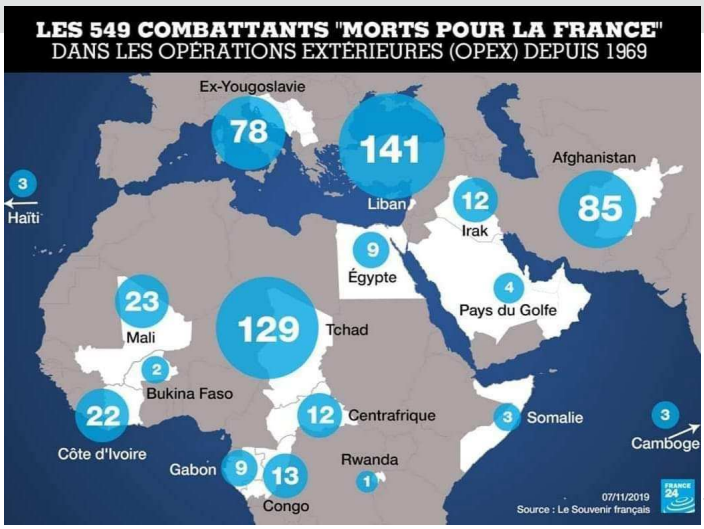

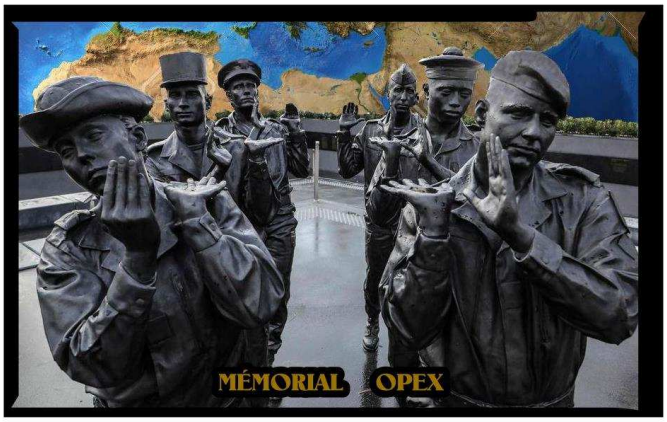

Un monument historique

Le monument aux morts pour la France en opérations extérieures est un projet porté et soutenu par le ministère des Armées depuis 2011. Il symbolise l'engagement militaire de la France dans le monde, pour défendre les intérêts du pays et participer à la résolution des crises sur la scène internationale. Le monument est composé de deux éléments :

- Un édifice représentant six porteurs anonymes portant un cercueil qui invisible symbolise l'ensemble de la communauté militaire.

Un mur des noms des militaires morts pour la France en opérations extérieures composé de 37 plaques gravées**. À la date de son inauguration, le 11 novembre 2019, 549 noms de militaires morts pour la France sur 17 théâtres d'opérations extérieures ont été inscrits.** Créé à l'initiative de l'État - ministère des Armées, qui en a assuré le financement et la maîtrise d'ouvrage, le monument est implanté dans le parc André-Citroën (Paris XVe), lieu public situé à proximité du siège du ministère, à Balard. Il prend place au centre du jardin **sous-lieutenant Eugénie-Djendi**, dite la « Merlinette », opératrice radio parachutée par les Services spéciaux d'Alger, résistante, déportée et exécutée à Ravensbrück. Une carhaisienne, **Marie-Louise CLOAREC**, " merlinette" elle aussi , lieutenant parachutée en Dordorgne et amie d'Eugénie Djendi fut déportée et exécutée à Ravenbrück en janvier 1945.(Chevalier de la Légion d'Honneur, son nom est inscrit sur le mémorial du mont Valérien)

Mot du Président

Exceptionnellement, en première page, un article sur le mémorial érigé en l'honneur de tous ceux et celles qui sont morts pour la France durant les opérations extérieures. Le 11 novembre ce mémorial inauguré par monsieur Emmanuel MACRON , président de la République, après huit années rythmées par les tracasseries administratives et juridiques, rend enfin hommage aux enfants de la France qui sont morts pour la République.Cette année 2019, s'achève, comme les années précédentes, la satisfaction d'avoir répondu présents lorsque la situation du moment l'exigeait. La section a été traversée par des moments inoubliables, que vous avez tous gravés dans l'album de notre association. Moments de joies, de fierté, mais aussi de doutes et de peines. La Saint-Michel célébrée à Plogonnec, a permis à un grand nombre d'entre-nous de nous retrouver dans une ambiance chaleureuse, amicale, tous unis derrière notre bannière avec une nouvelle fois en apothéose, un largage de parachutistes sur le stade de football de la commune. Votre solidarité s'est manifestée, lorsque en grand nombre vous avez accompagné nos amis(es) jusqu'à leur dernière demeure. Les messages de reconnaissance envoyés par les familles, vous reviennent de droit. Cet esprit para qui rayonne à l'UNP29, confirme la solidarité qui règne au sein de notre section. Du sang neuf intègre nos rangs, nous nous réjouissons de voir de nouveaux membres nous rejoindre. J'invite tous ceux qui souhaitent s'engager un peu plus en avant, de franchir le pas et d'intégrer notre bureau afin d'apporter des idées nouvelles. Personnellement, j'arrive à la fin de mon deuxième mandat (déjà 06 ans) et je vous remercie vivement de votre confiance. L'efficacité de notre action, ne doit surtout pas s'inscrire dans la routine.. C'est pourquoi, il me paraît souhaitable qu'un Volontaire, se dévoile et soit prêt à relever le défi et à mener notre section sur les traces de nos anciens.

Je vous souhaite à Tous ainsi qu'à vos familles de passer des fêtes de fin d'années dans une ambiance familiale et joyeuse, et vous adresse tous mes Vœux pour l'année 2020. J'ai une grosse pensée pour ceux et celles qui malheureusement connaissent des périodes difficiles, en leur souhaitant des jours meilleurs.

Et par Saint Michel …. vivent les Paras **Alain**

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Date	Objet	Lieu
Samedi 29 Février 2020	Assemblée Générale section 290	Juvénat à Châteaulin
Mai 2020	Hommage au maquis de Saint Laurent	Plouégat-Guérand
Lundi 08 Juin 2020	Hommage national aux Morts Indo-Corée	Mémorial L'Hôpital-Camfrout
Samedi 20 Juin 2020	Journée festive section UNP290	La Lorette - Plogonnec

Commémoration du massacre de Penguérec - Gouesnou (42 personnes dont 9 inconnus)

07 Août : La commémoration du massacre de Penguérec, s'inscrit depuis plusieurs années pour la section de l'Union Nationale des Parachutistes du Finistère dans les rendez-vous mémoriels incontournables.
Cette année encore plus de vingt bérets, assistent aux cérémonies organisées par la ville de Gouesnou. Comme tous les ans, le programme commémoratif de la journée est bien chargé.

Dans un premier temps, l'ensemble des participants se rassemble devant le monument aux Morts de la commune. La cérémonie est présidée par monsieur **Stéphane Roudaut**, maire de la commune et le député **Jean-Charles Larsonneur.** A cette occasion un drapeau est remis à un jeune adolescent, faisant de lui le plus jeune porte-drapeau de la commune.
A l'issue l'ensemble des participants rejoint l'église située juste à proximité, pour assister à l'office religieux. A la sortie de l'église, autorités, porte-drapeaux et assistance se retrouvent une nouvelle fois devant le monument aux Morts. Une gerbe est déposée au pied du monument par monsieur le maire et le représentant local du Souvenir Français .

C'est en défilant , fanfare en tête que les porte-drapeaux se déplacent vers la stèle érigée en l'honneur des deux parachutistes 3ème RCP (SAS), le **sergent-chef Rotenstein Lucien** et le **caporal Georges Roger,** tués lors des combats qui se sont déroulés dans le centre de la localité.

Monsieur Stéphane ROUDAUT, invite le président de l'UNP du Finistère à déposer une gerbe au pied de la stèle. Lors de la sonnerie aux Morts, les trente-cinq drapeaux présents s'inclinent. Bel hommage rendu à ces deux libérateurs. Enfin, c'est sur les lieux mêmes de cette épouvantable tragédie, que cette commémoration trouve son apothéose.
Cette année exceptionnellement, elle est rehaussée par la présence de monsieur **Richard Ferrand, président de l'Assemblée Nationale**, du sous-préfet de Brest ainsi que celle de l'amiral adjoint au préfet maritime. Un piquet sous les armes, rend les honneurs, la cérémonie peut débuter. Face au monument sur lequel sont inscrits les noms des quarante-deux victimes massacrées lors de ce carnage. Monsieur **Stéphane Roudaut** accompagné du représentant du Souvenir Français entame l'énumération des noms des victimes. En écho un " Mort pour la France " retentit sur l'esplanade.

Deux discours sont prononcés par monsieur **Stéphane Roudaut** d'une part et par monsieur **Richard Ferrand** d'autre part.
Il est temps de rejoindre la salle communale Henri Queffelec , où se déroule l'inauguration de la vitrine du drapeau américain. La journée pour la délégation s'achève par le verre de l'amitié offert par la commune , puis par un déjeuner de cohésion dans un restaurant local.

COAT MALLOUEN : Haut lieu de la Résistance Costamoricaine

Les Résistants du maquis de Plésidy-Saint-Connan ont suivi un entraînement rapide dispensé par le sous-lieutenant Jean Robert, un SAS (unité de force spéciale des armées britanniques). (Photo Musée de la Résistance en Argoat - Pôle de l'Étang-Neuf)

Quatre semaines seulement, mais qui ont compté. Du 4 juillet au 7 août 1944, le maquis de Plésidy-Saint-Connan (22), qui célèbre ses 75 ans, cette année, fut un haut lieu de la Résistance bretonne avec 300 jeunes.

Au début juillet 1944, ils sont déjà plus de 200… Le 27 juillet 1944, jour de l'attaque de l'armée allemande, plus de 300. Un combat meurtrier s'engage. Il causera de lourdes pertes dans les rangs adverses et entraînera la mort de treize Résistants au nom de la Liberté. Des Résistants qui ont suivi un entraînement rapide dispensé par le **sous-lieutenant Jean Robert, un SAS** (unité de force spéciale des armées britanniques) parachuté à Duault (22), le 6 juin. Ce militaire, spécialiste artificier et natif de Guérande (44), a pris le commandement du maquis et fait placer des mines en plusieurs lieux d'accès au bois de Coat-Mallouen. Cela permet aux résistants de tenir durant deux heures avant de se replier vers la forêt de Duault à l'arrivée des renforts allemands (jusqu'à 1 200 hommes au total). Pour les 75 ans la flamme de la Nation, a été allumée au pied de la stèle

.

SAINT MICHEL 2019 DIGNEMENT CÉLÉBRÉ ET FÊTÉ

Après Landerneau , le bureau de la section a souhaité célébrer la **Saint Michel à Plogonnec** , petite commune dynamique proche de Quimper , mais surtout **fief de notre ami Raymond Quelven**.

D'emblée les premiers contacts avec les responsables de la ville , ont été cordiaux et emprunt d'un grand respect mutuel. C'est ainsi que durant plusieurs mois, le dossier St Michel 2019 fut monté. Contact avec la **DGAC de Brest**, **l'Ecole des Troupes Aéroportées de Pau,** le diocèse, etc …

Finalement c'est le **dimanche 06 octobre** , que tous nos efforts voient le jour.

La veille une équipe du bureau accueille le détachement de Pau. Après une rapide reconnaissance de la zone de saut, le **capitaine Yannick Béchereau** et ses paras rejoignent le gîte, où ils doivent passer la nuit. Monsieur Ange LE GALL les accueille. La soirée se termine au restaurant. Une fois encore, Jean-Jacques, Raymond et Jean-Luc, ont confirmé la qualité d'hospitalité des paras finistériens. Grand merci à eux.. La météo prévue est assez scabreuse, plafond assez bas, mais surtout beaucoup de vent soufflant par rafales. Face à cette situation, les chuteurs nous demandent s'ils peuvent effectuer un saut " repère" dès demain matin, sur la commune de **Guiscriff**. Bien entendu leur demande est acceptée. Finalement , l'avion décollera de

Guiscriff et rejoindra directement la zone de saut de Plogonnec.
Le jour J, bien avant dix heures du matin, les premiers véhicules de nos adhérents arrivent. Très rapidement le placide de l'église Saint Thurien se teinte de rouge, noir et vert. Manifestement les paras sont en grand nombre sur zone.
Derniers contacts avec l'équipe paroissiale, et le responsable de la chorale.
Dix heures trente, le **Père Claude CAILL**, sourire aux lèvres nous accueille sur le perron de l'église. Le cérémonial peut commencer. Tandis que l'Hymne à Saint-Michel se fait entendre dans le cœur de l'église, les quatorze porte-drapeaux présents s'enfoncent sous la nef. Le Père CAILL suivi des autorités civiles et d'une centaine de bérets rentre dans l'église et rejoint l'autel. Il est temps pour la bannière St Michel et sa garde d'honneur de rejoindre le cœur de l'église. Près de trois cents personnes assistent à l'office. A noter, la qualité des livrets de messe réalisés par **madame Madeleine SALAÜN**. Instant très intense, lorsque **notre sonneur Jean-Noël LE BOURHIS et l'organiste monsieur BOURHIS** jouent ensemble " Amazing Grace", l'assistance tout naturellement se mit à à fredonner cette mélodie. La fin de la messe approche, après une présentation de la Prière du Para, par notre président d'honneur Rémy, les paras se lèvent, mettent leur béret et entonnent cette sollicitation.

A peine sortie de l'église, drapeaux en tête, l'ensemble des participants se dirige vers le monument aux Morts de la commune. Le maître de cérémonie, notre ami Christian est déjà en action, et indique à chacun son emplacement. L'espace assez restreint est bien rempli, de nombreuses personnes faute de place squattent la petite rue mitoyenne. Tout est en place, la cérémonie peut débuter.
Sont présents, monsieur **Christian KERIBIN** , maire de la commune, monsieur **Philippe PAUL**, sénateur du Finistère, madame **Liliana TANGUY**, députée de la 7ème circonscription, le lieutenant-colonel **Cyril**

LEGRAND, commandant en second du groupement de gendarmerie du Finistère, monsieur **Sylvain LE BERRE**, directeur de l'ONACVG, le chef d'escadron **Erwann MARESCAUX**, commandant la compagnie de gendarmerie de Quimper, le capitaine **Guillaume BILLIOU**, représentant le commandant de l'école de gendarmerie de Châteaulin.

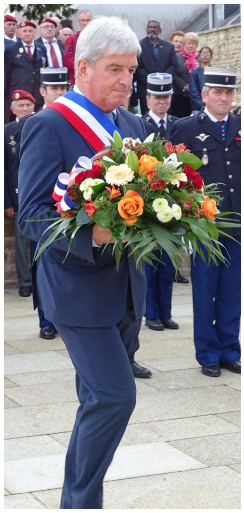

Se positionnent juste derrière les présidents de nombreuses associations. C'est au son du clairon **d'André LE NOUY**, que la cérémonie commence. Le **président de l'UNP29**, lit le message du **général Patrice Caille,** président national de l'Union Nationale des Parachutistes , et termine sa lecture par un vibrant et " par Saint Michel " repris en chœur par les parachutistes.
A l'issue un hommage appuyé, est rendu au **sergent-chef Pierre HEMON**, ancien d'Indochine et d'Algérie, natif d'un village voisin. Pierre ayant été l'un des tous premiers adhérents de la section lors sa création en 1977. Sa veuve et son fils sont présents avec les anciens combattants de la commune.
Le dépôt des quatre gerbes s'exécute conformément aux consignes données : **UNC-UNP-Maire et Députée**.

Après la sonnerie aux Morts, une Marseillaise comme rarement entonnée est reprise en chœur par l'assistance. Ce recueillement est prolongé par deux sonneurs jouant "Amazing Grace". Une fois encore, un murmure accompagne cette envoûtante mélodie.

Il est temps de passer à la deuxième phase de la cérémonie. **Jean-Luc CADIOU** se voit remettre par le capitaine (er) **Marcel CLEDIC** , la croix du combattant et la médaille de la reconnaissance de la nation.

Après un petit cérémonial particulier, Jean-Luc CADIOU récupère le drapeau départemental de l'UNP, afin que **Raymond QUELVEN** , puisse se voir remettre l'insigne de porte-drapeau pour ses dix ans de fidélité dans cette fonction.
La cérémonie se termine, les autorités et présidents d'associations vont saluer et remercier les porte-drapeaux.
Le timing est très serré et c'est dans l'ordre que l'ensemble se dirige vers le porche pour la photo de groupe, souvenir incontournable de cette manifestation. Il est temps de former le cortège et de rejoindre le stade municipal.

Le saut de démonstration, offert à la commune de Plogonnec, va avoir lieu. Même si le ciel comporte plus de bleu que de nuages, les conditions pour sauter ne sont pas forcément évidentes. Un vent soufflant par rafales, demande aux chuteurs, une prudence et une technique très affinée. Finalement c'est vers douze heures quarante cinq, que l'avion se présente au-dessus du stade. Plus de trois cents personnes sont derrière les balustrades. Les yeux fixés vers le ciel, les spectateurs peuvent apercevoir, les chuteurs sortir de l'avion. Ils sont à mille mètres d'altitude. Le **capitaine Yannick BECHEREAU** ouvre le bal et c'est l'adjudant féminin qui ferme la porte. Les quatre voiles sont ouvertes, trois aux couleurs de notre drapeau et une quatrième entièrement blanche. Durant la descente, le moniteur resté au sol, indique et donne tous les éléments nécessaires pour atterrir dans de bonnes conditions. Au fur et à mesure que les chuteurs touchent la pelouse du stade, des applaudissements nourris se font entendre. A l'approche du parachute blanc, l'équipe de foot locale s'approche du centre du terrain. Car le ballon du match est accroché au harnais de la parachutiste. Symboliquement le ballon est remis au capitaine de l'équipe. Il est grand temps de rejoindre la salle l'Arpège où doit se dérouler le vin d'honneur. Encore quelques minutes d'attention est demandé à l'assistance. Le Directeur de l'ONACVG, **Sylvain LE BERRE** remet à Raymond QUELVEN le diplôme de porte-drapeau**. Rémy FABRE**, président d'honneur de la section, remet à notre ami **Claude ROGNANT**, la médaille du mérite UNP, échelon bronze. A noter dans la salle où nous nous trouvons une exposition itinérante consacrée au D-DAY, est présentée. Notre ami **Christophe COCHU** et son équipe ont fait un excellent travail. Le président **Alain LE CLECH**, remet à monsieur **Christian KERIBIN** et à madame **Liliana TANGUY** une médaille sur laquelle sont gravées les principales activités des parachutistes. De son côté le chef de détachement des parachutistes de Pau, reçoit un tableau représentant tous les principaux insignes parachutistes, toutes armes confondues. Ce cadeau est offert au Chef de Corps de l'Ecole des Troupes Aéroportées. Les gorges sont sèches, il est temps de se rapprocher de la table où nos amis ont disposés le vin d'honneur. Grand merci à tous ceux et celles , qui ont assuré le service.

Finalement cette mémorable journée se termine au restaurant " Le Relais du Nevet " où cent cinquante personnes se sont inscrites :savoir faire et ambiance para assurée. Grand merci aux sonneurs. Comme tous les ans , notre ami **Patrice LANSONNEUR**, boulanger de métier, nous a offert deux magnifiques pains , l'un pesant près de 25 kg .

Les Compagnons de la Libération Finistériens

Le vendredi 11 octobre 2019, un colloque " Les Compagnons de la Libération Finistériens " s'est déroulé au Centre des Congrès du Chapeau Rouge à Quimper.

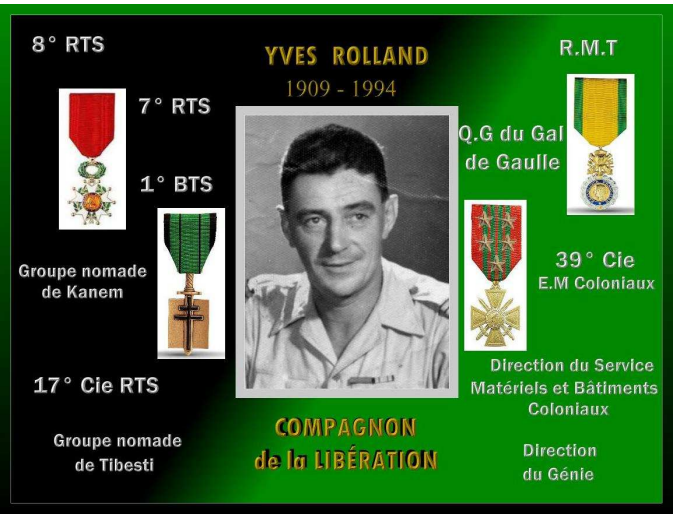

Ce rassemblement est présidé par monsieur **Ludovic Jolivet**, maire de Quimper, le général **Christian Baptiste**, Délégué national de l'Ordre de la Libération, monsieur **Jean-Paul Neuville**, Président de l'association des familles de Compagnons de la Libération, en présence du **Préfet du Finistère**, du général **Bruno Cuche** président de l'association-fondation maréchal Leclerc. Il avait pour but de rassembler les familles, d'évoquer autour de tables rondes le souvenir de ces Compagnons et enfin d'inaugurer le **" Chemin de Mémoire -Les Compagnons de la Libération"** et de dévoiler la plaque **" Allée Yves Rolland "**, Compagnon de la Libération au pont Max Jacob.

Dans l'histoire récente de la France, il n'y a pas d'exemple plus emblématique que l'engagement total, immédiat et désintéressé au profit de la défense de sa patrie que celui des Compagnons de la Libération, ainsi que celui des médaillés de la Résistance française dont le service a été confié à l'Ordre de la Libération par le général de Gaulle.

Alors que tout inclinait à se coucher, ils se sont levés et ont pris d'emblée et sans calculer, le risque de tout abandonner sauf l'honneur, de tout risquer, y compris leur vie, permettant ainsi à notre pays de ne pas sortir de l'Histoire.

Au total, 1038 croix de la Libération ont été décernées à des personnes physiques, 18 à des unités militaires et 5 à des communes françaises: Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors et l'Ile de Sein.
Le ruban de la décoration symbolise l'état de la France en 1940 et allie le **noir** du deuil au **vert** de l'espérance.
La section UNP du Finistère a tenu à s'associer à cette journée. Une délégation était présente sur les bords de l'Odet lors du dévoilement de la plaque " Allée Yves Rolland- Compagnon de la Libération " ainsi que de l'inauguration du chemin de mémoire. Trois drapeaux dont celui de l'UNP29, représentaient les couleurs de la France.

Une délégation d'élèves officiers de l'École de St-Cyr, avait fait le déplacement ainsi que les autorités militaires du 2ème RIMa d'Auvours
A noter, le département du Finistère est le département français , après Paris à avoir eu autant de Compagnons dans ses rangs , soit 53 Compagnons. Parmi eux notamment , le **colonel Château-Jobert** et le **lieutenant Yves Rolland**.

Cette journée a été organisée et orchestrée par **monsieur Roger GUILLAMET**, président de l'association des Compagnons de la Libération Finistériens.

Un grand merci aux parachutistes du capitaine Yannick BÉCHEREAU

Nos Peines

Nous avons la tristesse et le regret de vous annoncer le décès de notre amie **Christiane MAUJEAN** **UNP : 43254**

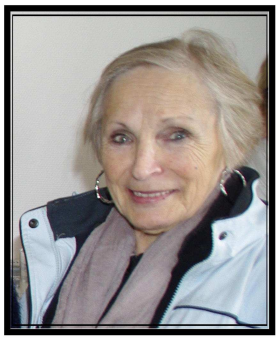

Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 12 septembre au funérarium de Quimper.
Ses nombreux amis (es) étaient présents pour soutenir notre camarade René et apporter tout notre réconfort à la famille de Christiane.
C'est en 2012, que Christiane adhère à notre section. D'emblée son intégration au sein de notre association se fait le plus naturellement possible. Nos valeurs et notre fraternité d'armes elle les partage.
Discrète, d'une grande gentillesse, elle intègre avec aisance, le groupe de femmes qui lors de nos rassemblements se porte volontaire pour aider la section. Son sens du contact humain est unanimement apprécié. C'est avec grand plaisir que nous avons fredonné lors de ses obsèques la Prière du Para béret sur la tête. C'était son souhait, nous lui devions bien cela .
A sa famille, nous présentons nos sincères condoléances

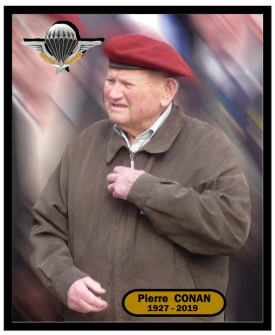

UNP : 6561 **BP : 95196**

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de notre ami **Pierre CONAN**, survenu le 17 octobre 2019 à l'âge de 92 ans.
Adhérent à la section depuis sa création (1977) Pierre a durant ces très nombreuses années, été très actif au sein de notre section.
Engagé volontaire en septembre 1945, il rejoint l'Indochine début 1947 pour un séjour de trente trois mois. Il est affecté à Fribourg en Allemagne à l'issue. En juin 1951, il repart en Indochine pour une durée de 26 mois. Durant ces séjours en Indochine , il obtiendra deux citations
Après avoir souscrit en 1954 un contrat au titre de la 1/2 B.C.C.P, il rejoint l'Algérie pour servir au 2° R.P.C, puis servira durant trois ans au 1° R.P.I.M.a
Etait titulaire de la Médaille Militaire depuis le 31 décembre 1959.
Ses obsèques se sont déroulées le samedi 19 octobre en l'église de Ploaré (Douarnenez).
A son épouse Marguerite, ses enfants et petits-enfants nous présentons nos sincères et attristées condoléances.

UNP : 36062 **BP : 293760**

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de notre ami **Claude ROGNANT**, survenu le 22 octobre 2019 à l'âge de 72 ans.
Engagé dans les Troupes de Marine, il obtient son brevet de moniteur de sport à Antibes. Durant sa longue carrière militaire a servi au 3°RPIMa et 2° RPIMa, en AMT au Zaïre, en participant notamment à l'opération "Bonite" (saut sur Kolwezi) obtenant la médaille de la bravoure zaïroise. A été affecté à deux reprises au CEC de Quélern. C'est dans la presqu'île de Crozon qu'il décide de poser son sac.
Etait titulaire de la Médaille Militaire , de la médaille du Combattant et de l'Outre-mer.
Ses obsèques se sont déroulées le lundi 28 octobre en l'église de Crozon, en présence de dix drapeaux et d'une quarantaine de bérets et de nombreux amis. Avant que les drapeaux lui rendent les honneurs devant le parvis, "Amazing Grace " et " J'avais un camarade " ont été joués. L'ensemble des participants ont accompagné ces airs par un murmure , rendant l'instant très solennel et poignant. Membre du bureau , Claude était unanimement très apprécié.
A sa fille Hélène et à sa famille, nous présentons nos sincères et attristées condoléances.

UNP : 40642 **BP : 145115**

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de notre ami **Jean-François DOARÉ**, survenu le 29 octobre 2019 à l'âge de 81 ans.
Jean-François a servi en Algérie (1958-1960) caporal-chef au sein des Commandos de l'Air
Ses obsèques se sont déroulées dans l'intimité familiale
A son épouse, ses enfants et toute sa famille nous présentons nos sincères et attristées condoléances.

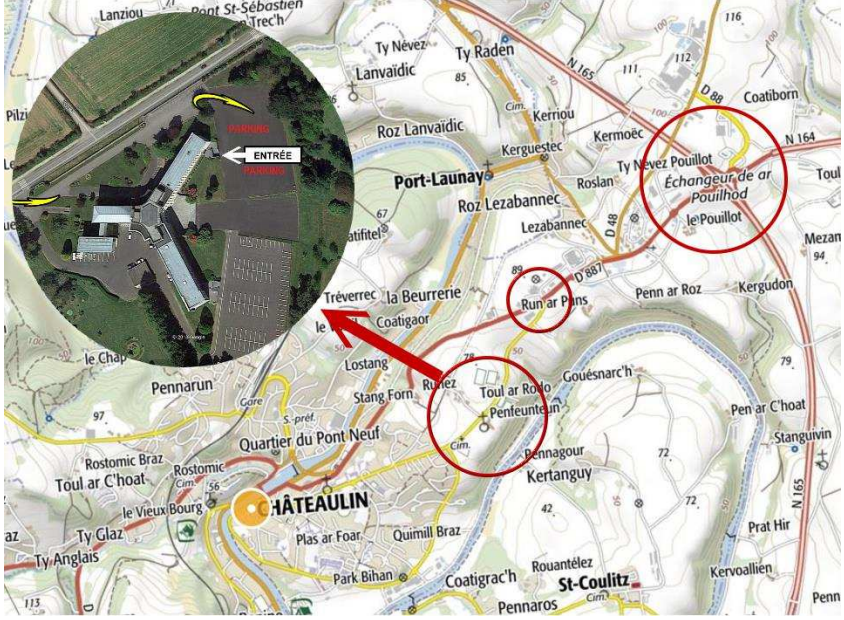

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

à CHÂTEAULIN le 29 Février 2020
(Juvénat Notre-Dame)

MENU

Kir ou Jus d'orange
- Duo de brochettes: saumon-crevettes-cabillaud
- Sauté de joues de porcs confites sauce chasseur
-Plateau de fromages
- Vacherin à la framboise
- Café

25€

Cette année notre Assemblée Générale se déroulera à Châteaulin au Juvénat Notre-Dame - Penn Feunteun

Horaires :

09h30 : Accueil des participants , petite collation, mise à jour des cotisations

10h00 : Assemblée Générale

12H30 : Déjeuner de cohésion salle de restauration du Juvénat

COTISATIONS

Pensez dès à présent à vous mettre à jour de vos cotisations. Vous faciliterez ainsi le travail de notre trésorier.
Rappel des montants à payer **avant fin février**. Le **chèque doit être rédigé à l'ordre de UNP29 et envoyer impérativement au trésorier Mr René CANTIÉ** -
155 Route des Pêcheurs - Pointe de Trévignon - 29910 TREGUNC En vous remerciant

Breveté - Ami -Bienfaiteur	**:**	**33€**
Veuves	**:**	**16.5€**

✂.....

Coupon Réservation Assemblée Générale : 2019

Mr/Mme:..... participera à l'Assemblée Générale 2019
qui se déroulera **le samedi 29 février 2020 au Juvénat Notre-Dame à Châteaulin**

et sera accompagné de.....personnes
Prix repas / personne : 25 euros
Ci-joint un chèque de ..... euros à envoyer à :
Monsieur René CANTIE - 155 route des Pêcheurs - Pointe de Trévignon - 29910 TREGUNC ☎ 02.98.50.02.78

(date souhaitée inscription samedi 22 février 2020 passé cette date n'hésitez pas à contacter René CANTIÉ pour vous inscrire)